

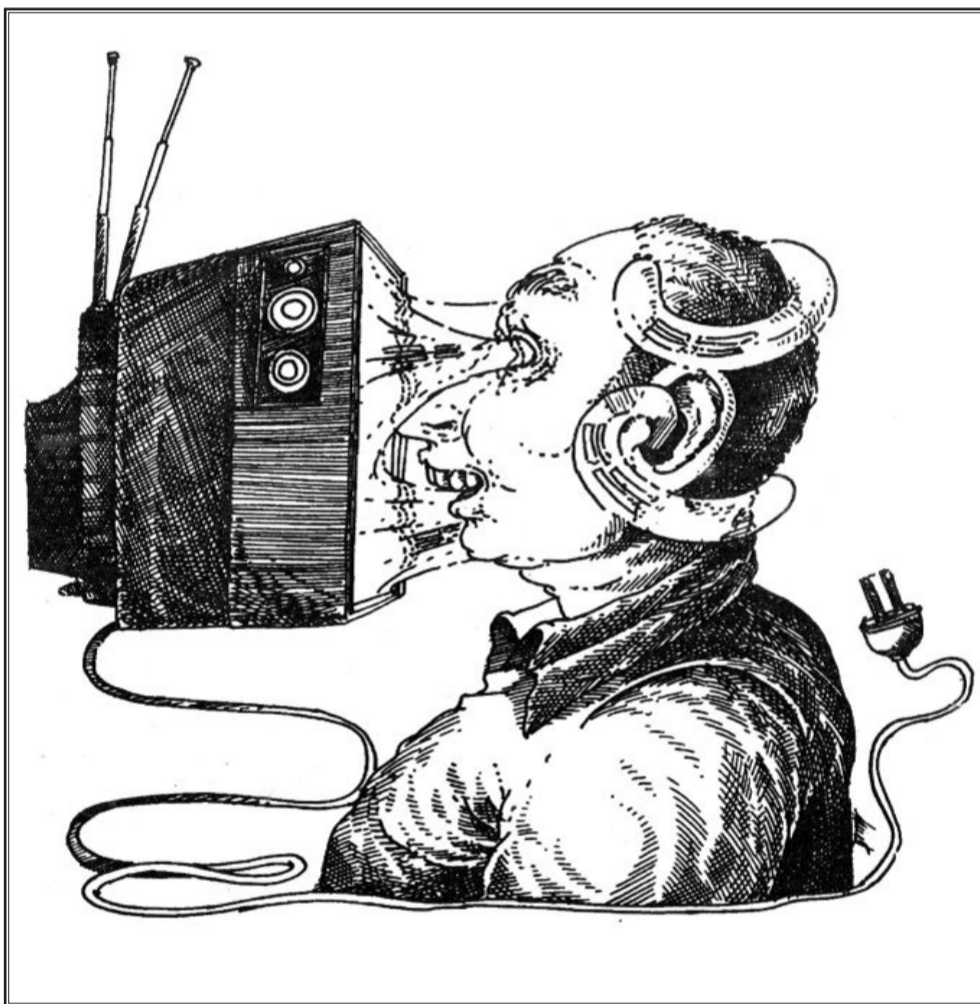
LE CITOYEN

"LE MONDE APPARTIENT À CELUI QUI EST DEBOUT"

MENSUEL D'OPINION

www.le-citoyen.org | NUMÉRO 12 | janvier 2006

Une année décisive à bien des égards



Certains la présentent comme une année de transition, d'autres comme une année d'observation, d'autres encore disent qu'il pourrait s'agir de l'année de tous les dangers... Nous pensons, pour notre part que l'année 2006 sera décisive à bien des égards. Nationalement, il s'agira de mettre un terme aux querelles fratricides et aux guerres de chéfaillons pour décider qui sera LE candidat pour une présidentielle qui devrait décider, dans son sillage de la composition du parlement. Localement, passé l'épiphénomène que constitue l'entrée dans le Grand Lyon de Givors et Grigny, il conviendra de passer aux travaux pratiques et de mettre en oeuvre les cahiers d'exigences populaires pour forcer les candidats, tous les candidats, à se positionner sur les aspirations et les demandes fortes du peuple - celles qui ont été formulées tout au long de la campagne référendaire. René BALME, candidat aux législatives, soutenu par Le CITOYEN s'est d'ores et déjà engagé à porter le contenu de ces cahiers jusque sur les bancs de l'Assemblée Nationale. C'est pour cette raison qu'il convient dès à présent, de rassembler autour de lui.

BONNE ANNÉE

**BONNE SANTÉ
POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE**

La rédaction

Rien de nouveau

Une année chasse l'autre nous dit-on. Sauf que ceux qui ont fait, qui ont participé aux malheurs de l'année qui s'achève, eux, restent.

C'est le cas en France où Le Pen s'est trouvé un fils spirituel qui est en passe de dépasser le père pour peu que la mollesse des réactions, qui sont censées faire face à ses provocations, se poursuive en 2006.

C'est le cas aux USA où un illuminé, fils de son vrai père celui-là, s'est lancé à la conquête des pays dont le sous-sol renferme de grosses ressources énergétiques. Il y est passablement aidé par un autoproclamé « Axe du bien » composé de chefs d'Etats dont le dénominateur commun est surtout de défendre quelques intérêts politico-financiers très personnels et l'OMC en particulier.

Le Proche-Orient n'arrête pas de s'embraser sous l'œil complice des Nations et la fin annoncée de celui qui a sur les mains le sang de Sabra et Chatila n'y changera pas grand chose, tant cette tête de pont surarmée sert les intérêts du capitalisme dans cette région stratégique.

Et dans ce brouhaha, fait d'assassinats, de guerres, de tortures, de camps d'enfermement, de menaces, de mensonges... la presse a définitivement rejoint le camp des plus forts. Elle n'a pas eu trop de mal à le faire puisqu'elle a glissé, sans que personne ne s'en émeuve, dans les mains des marchands d'armes. Les mêmes qui, en France, ont la haute main sur les manuels scolaires.

Et comme si cela ne suffisait pas, il a fallu que quelques énergumènes, que l'on continue à appeler députés - par habitude sûrement - proposent et approuvent une loi qui oblige à reconnaître le rôle positif de la colonisation dans les livres d'histoire.

Le naufrage de la pensée accompagne celui du monde et vice-versa.

RENÉ BALME

SOMMAIRE

OMC	PAGE 2
LE DOSSIER	PAGE 3
L'ACTUALITÉ	PAGE 4



DOSSIER

OMC : le triomphe de la guerre commerciale

Alors que l'autre guerre fait chaque jour des milliers de victimes innocentes, il en est une qui se déroule dans le plus grand secret au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce et qui fait tout autant de morts, si ce n'est plus.

LIRE LE DOSSIER PAGE 2

Page 3

Pour le bonheur des actionnaires

"BOSH, NOUVEL ESCLAVAGISTE"

en bref

LES VERTS CONTRE GRIGNY

Mais qu'est ce qui pousse les verts givordo-grignerots à tant de haine envers Grigny ? Même Zora Legrand qui ne participe plus à rien, sauf à la CCRS (on ne sait pas pourquoi du reste) a suivi ses collègues quand il s'est agit de ne pas voter une subvention de régularisation au centre social de Grigny. Il s'agissait, en fait, d'assurer le fonctionnement de l'école de musique de Grigny. Il est vrai que la seule culture qui vaut aux yeux de Madame Formango est celle qu'elle décide, elle-même, et qu'elle met en oeuvre.

C'EST LA FAUTE À GRIGNY

Décidément Grigny la verte a des problèmes avec les Verts ! A propos d'une subvention européenne qui n'a toujours pas été versée à une association... culturelle, madame Formango ne craint pas de faire porter l'essentiel des responsabilités à la ville de Grigny qui refuse – à juste titre – de ne pas se substituer aux responsabilités des financeurs quels qu'ils soient.

UMP LOCALE

Le dernier conseil municipal de l'année a dévoilé la véritable stratégie de l'UMP locale à Grigny, et aussi son vrai visage. A l'agression verbale, l'outrance des mots, ils ont rajouté l'insulte et les attaques personnelles. Un comportement qui les rapproche définitivement du Front National. On a les maîtres que l'on mérite et les références que l'on peut... A Grigny l'UMP, à défaut d'arguments politiques et de propositions constructives, remet en cause le travail des services municipaux et s'égare lâchement dans le fond des poubelles.

SALE TEMPS POUR LA PRESSE

La liberté de la presse a pris un sacré coup sur le museau dans la capitale des Gaules ! Lyon-Capitale a été sanctionné financièrement par Gérard Collomb pour avoir eu le toupet de dire quelques vérités sur la gestion des marchés publics de la ville. Ses budgets publicitaires ont été sucrés et son PDG débarqué sans ménagement par l'actionnaire majoritaire. Et comme cela ne suffisait pas, la mise au pas s'est poursuivie par une décision pour le moins surprenante de la direction de La Tribune de Lyon consistant à censurer un article (dans son N° 16) mettant en cause... Gérard Collomb cité dans l'affaire dite « de St-Fons » et qui a déclenché une grève générale. Jamais deux sans trois dit le dicton ! Le progrès n'a qu'à bien se tenir et devrait de toute urgence acquiescer une panoplie de cireur de pompes. Le CITOYEN, libre et indépendant, ne se sent pas concerné par ces lyonnaiseseries.

OMC : LE TRIOMPHE DE LA GUERRE COMMERCIALE

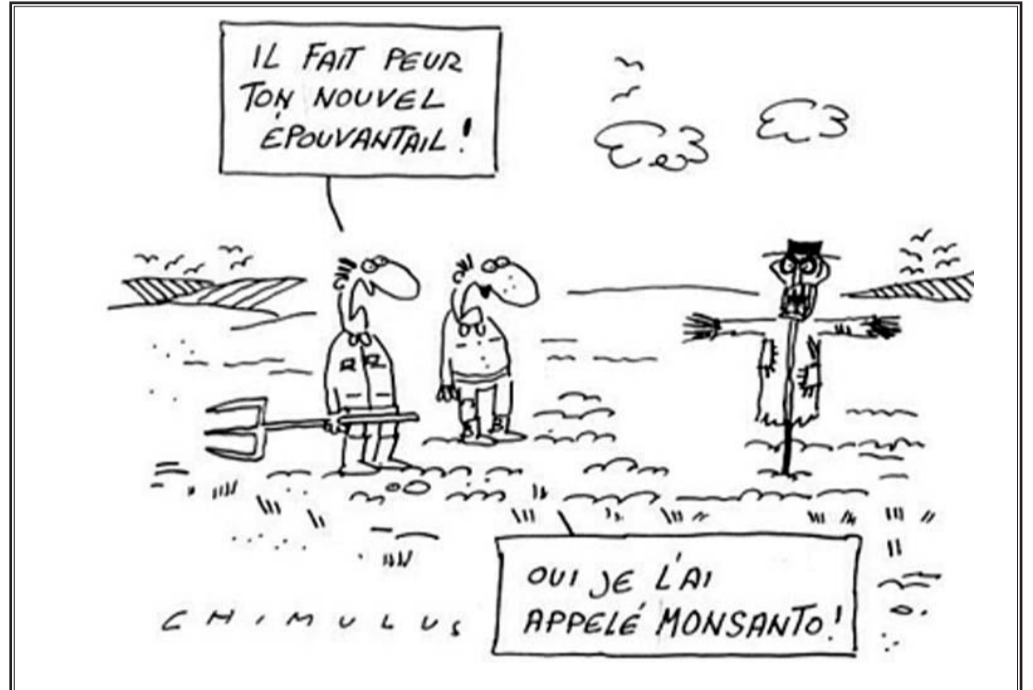
Jean-Claude LEFORT, député communiste du Val de Marne et Co-Président du Réseau National des élus et collectivités Hors AGCS était présent à Hong Kong pour suivre les travaux de l'OMC. Dans un communiqué transmis à la presse, il attire notre attention sur le drame que constitue l'accord réalisé par les 150 pays.

POLITIQUE

Quelques heures avant la signature de l'accord réalisé à Hong Kong par les 150 pays membres de l'OMC, les ministres français du commerce extérieur et de l'agriculture saluaient par avance « le triomphe de l'unité et de la raison » !

On croit rêver ! En matière agricole, à condition que tout le monde avance du même pas, les subventions à l'exportation devront être supprimées le 1er janvier 2014 tandis qu'un nouveau rendez-vous est pris pour le printemps 2006 afin de faire « sauter » les barrières commerciales à l'exportation. Cette politique aboutira à des résultats évidents : une guerre agricole mondiale qui ne profitera qu'aux gros, aux puissants et qui provoquera – au Sud mais y compris en Europe – la mort des petits qui sont les plus nombreux sur cette planète. Les petits producteurs de cotons africains, qui sont 25 millions, ne résisteront pas aux 25 000 cotonniers américains amputés de 10% de leurs subventions à l'exportation mais maintenus dans 90% de soutiens internes. C'est effondrant !

Le « débloqué » sur l'agriculture s'est accompagné d'une ouverture aux produits industriels (fabriqués par les pays riches) et sur les services dont les acteurs principaux sont également au Nord. La voracité libé-



rale n'ayant pas de frontières ni de cœur, l'accord sur les services a été renforcé par des obligations d'ouverture de ce secteur en terme de quantité de services à ouvrir à la libéralisation ainsi qu'en terme de degré d'ouverture. Dans ce cadre une disposition (le mode 4) a été ouverte qui n'est rien d'autre, toute chose égale par ailleurs, qu'une resucée de la directive Bolkenstein.

Là encore, c'est au triomphe de la guerre commerciale accentuée à laquelle on assistera. Elle provoquera son flot immense de « morts » aussi bien au Nord qu'au Sud. Tout cela pour quelques multinationales. Quant aux médicaments,

non seulement l'accord du 30 août 2003 qui est inapplicable a été repris à l'identique mais il a été inscrit dans le corps du texte sur la propriété intellectuelle, devenant ainsi intouchable !

Au total l'accord de Hong Kong est inacceptable car porteur de crises considérables à l'échelle planétaire. Il souligne, une fois de plus, que l'OMC ne peut être le cadre d'un développement équilibré social, économique et écologique des peuples du monde. Cette organisation porte en elle la guerre comme la nuée porte l'orage.

Cet accord, s'il constitue une très mauvaise nouvelle n'est

toutefois pas sans faiblesse. Et sa principale faiblesse est qu'en faisant du libéralisme l'alpha et l'oméga de la vie sociale il heurte de plein fouet l'aspiration grandissante, sinon majoritaire, à un autre type de société – une société humaine.

C'est au « triomphe » de cette dernière qu'il convient d'amplifier les mobilisations : en France, en Europe et dans le monde !

Hong Kong
le 18 décembre 2005
Jean-Claude LEFORT
Député du Val-de-Marne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une an déjà ! Notre association Le CITOYEN a tenu son assemblée générale annuelle, salle Jean-Macé à Grigny en présence de nombreux adhérents.



Avec un effectif de 150 adhérents répartis dans toute la France, notre association a gagné le pari qu'elle s'était donnée en décembre 2004, le journal Le CITOYEN en est son douzième numéro et le nombre de lecteurs ne cesse de progresser.

Le président Daniel Royer, dans son rapport moral n'a pas manqué de souligner l'engagement des adhérents dans la campagne pour le NON au traité constitutionnel qui a été un grand moment de rassemblements et de débats de grande qualité. Il a aussi rappelé l'impact national de notre campagne « Opération Douste-Blazy » qui a recueilli plus de 4 000 lettres transmises au Ministre de la santé de l'époque pour lui demander d'être leur

médecin traitant. Aucune réponse à ce jour, ni de Douste, ni de son successeur. A croire que le courrier se perd dans les ministères !

Le site internet www.le-citoyen.org accueille, environ, 150 visiteurs uniques par jour, ce qui est tout à fait honorable.

Le rapport financier de Gérard Verzier, validé par la commission de contrôle, fait état d'une santé financière qui nous laisse envisager de passer une année 2006 des plus combattives. Il y en aura besoin au regard des attaques cumulées de la droite nationale et locale qui a tendance à se « lepéniser ».

Le conseil d'administration a été reconduit, augmenté de quelques nou-

veaux arrivants prêts à s'investir localement.

Le collectif logement a fait état d'une activité extrêmement riche qui a contribué à passer le cap fatidique du 30 octobre sans que l'on ait à déplorer une quelconque expulsion sur le territoire de la commune. Des contacts riches se sont noués avec d'autres collectifs locaux et notamment celui de Vénissieux.

L'association a confirmé son soutien actif et sans faille à la candidature de René Balme pour les législatives de 2007 sur la 11ème circonscription.

De belles années en perspective !

CONTACTS :
Le CITOYEN
BP 40027 Grigny
69520 Grigny
Tél : 06 77 83 08 73
Président :
Daniel ROYER

BOSCH : NOUVEL ESCLAVAGISTE

Le nouveau sport national du Medef porte un nom : le chantage à l'emploi. Jusqu'à présent nous avons la délocalisation qui marchait pas mal du tout et qui laissait sur le carreau des milliers de chômeurs. Aujourd'hui, la trouvaille qui va être testée chez Boch dans les prochains mois, consiste à laisser le choix aux chômeurs en puissance : soit vous acceptez de travailler plus en étant payés comme avant, soit on délocalise et vous allez pointer à l'ANPE. Avec un chiffre d'affaire en progression de 4% en 2005 Bosch ne fait pas figure d'entreprise en difficulté et la pilule a du mal à passer.

ACTIONNAIRES CHÉRIS

Si les travailleurs du groupe Bosch doivent se préparer à se serrer la ceinture en commençant cette nouvelle année, ce ne sera pas le cas des actionnaires de cet équipementier automobile. Le patronat veille.

Les 100 000 salariés français du groupe Bosch ont eu un bien curieux cadeau de Noël 2005. La direction de la filiale Française du groupe allemand leur a déclaré qu'elle envisageait la négociation d'« un retour aux 40 heures » par semaine afin de « maintenir l'emploi industriel ». On aurait plutôt tendance à croire qu'il s'agit de maintenir le niveau des bénéfices et des dividendes versés aux actionnaires !

TRAVAILLE ET TAIS-TOI

Le cynisme du patronat n'a que peu de limite, nous le savons tous pour en avoir fait l'expérience. Ainsi la direction de Bosch affirme sans sourciller : « l'innovation, la réduction des coûts de production par l'amélioration des procédés de fabrication ne suffisent pas, or comme

nous n'envisageons pas de réduire les salaires, la seule solution, c'est d'augmenter la durée du travail à salaire maintenu ». Tout est dit, c'est une fois de plus l'employé, celui qui vend sa force de travail qui va être pressurisé un peu plus mais en aucun cas les actionnaires qui se remplissent les poches, eux, en dormant.

Curieuse façon de concevoir la solidarité nationale ou internationale que de ne demander qu'à une seule catégorie d'êtres humains de se serrer la ceinture dans les périodes, soit-disant difficiles.

AFFAIRE DE TESTS

Le test grandeur nature qui avait été fait à Vénissieux il y a quelques mois et qui consistait avec l'aval de la majorité des salariés à remettre en cause les 35 heures pour sauver l'emploi trouve son



prolongement, non seulement dans le groupe Bosch qui envisage le passage à 40 heures payées 35 mais aussi dans d'autres entreprises qui veulent saisir l'occasion pour faire de la surenchère.

Ainsi chez Hewlett-Packard le plan social a pu être minimisé grâce à l'ac-

cord de quatre syndicats sur cinq visant à renégocier les 35 heures !

COMPLICES DOUTEUX

Patronat syndicats même combat ! Il est apparemment loin le temps de la lutte des classes où les syndicats défendaient

vraiment les intérêts des salariés et de la classe ouvrière. Aujourd'hui, pour la grande majorité d'entre eux c'est plutôt la compromission qui est la règle. Et du reste dans compromis, il y a le début de compromission !

DISCRIMINATION

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, l'on apprend que l'entreprise Bosch de Vénissieux pratiquait de longue date la discrimination ethnique. Cantonnement de certains salariés de couleurs ou d'origine africaine dans le bas de l'échelle, ou aux taches les plus pénibles.

Une vingtaine de salariés de l'équipementier automobile a du reste saisi les prud'hommes pour discrimination « raciale ».

Gageons que cette affaire qui s'inscrit bien dans le cadre d'un nouvel esclavage « moderne » ne viendra pas occulter celle que nous évoquions plus haut et qui tient aussi tout autant de l'esclavage moderne que nous avons déjà évoqué dans ces colonnes.

René BALME

LA MISE EN BOURSE D'EDF LES DEGATS S'ACCUMULENT !

Après la campagne de pub au coût prohibitif, et les auto congratulations sur le nombre de petits actionnaires et sur la prétendue adhésion du personnel, la réalité s'est imposée et est bien moins glorieuse.

Passés l'introduction en bourse et le champagne, la Direction d'EDF et la «com» sont devenues muettes !

Il aura fallu vraiment peu de temps pour que chacun puisse mesurer objectivement l'irresponsabilité de nos dirigeants qui ont pris ce risque insensé de mettre le premier électricien mondial, de surcroît avec un parc de production dominé par le nucléaire, en bourse.

Les petits actionnaires ont voulu rééditer l'opération financière réussie avec GDF !

La réalité de " capitalisme populaire " est celle là !

Les petits actionnaires n'a-

vaient investi dans EDF que pour se faire du fric sur le dos du service public en vendant immédiatement leurs actions pour dégager une plus-value à la " Gaz de France ". Patatras ! Ils en ont été pour leurs frais... Personne n'ira pleurer sur leur sort. Combien en a-t-on perdu en cours de route sur les 5 millions : certains parlent d'un voire deux millions. Mystère jalousement gardé. En tout cas, les grands gagnants sont les banques qui, elles vont être grassement payées pour avoir fait la " retape ".

Les fonds spéculatifs à l'attaque

Comme il fallait s'y attendre, la mise en bourse d'EDF a suscité l'appétit de fonds spéculatifs

anglo-saxons, qui ont attaqué EDF pour faire baisser le cours et " ramasser " ensuite à prix cassé notre entreprise.

Ce scénario avait été décrit par Claude Henry, Professeur à Polytechnique, dans " Le Monde " 20 Novembre 2005 dans un article prémonitoire intitulé " EDF La privatisation qu'il fallait éviter ". Mais tous nos dirigeants avaient décidé : il n'y avait pas de risques. Et bien, c'est tellement vrai que l'Autorité des Marchés Financiers a diligenté une enquête pour voir comment cela s'est passé (cf. Le Canard Enchaîné, 30 Novembre 2005).

Un cours de l'action artificiel ?

Si le cours s'est maintenu, c'est

au prix du soutien des banques qui ont introduit l'action en bourse. Elles ont pris des engagements jusqu'au 16 décembre. Après ? EDF peut jouer sur le fait qu'ayant été rendue éligible au CAC 40 dans un délai très bref et cela contre tous les usages, cela va soutenir mécaniquement ce cours car nombre de fonds de placement doivent détenir des actions de l'ensemble des entreprises du CAC 40. Mais en tout état de cause, cela sera insuffisant face à une spéculation puissante.

La Direction veut mettre en place un vrai plan social pour faire plaisir à la bourse

En effet, la Direction a décidé

d'accélérer les plans de réductions d'effectifs tout cela pour " remonter le moral " de la bourse ! Là encore, c'est irresponsable : un agent partant en retraite sur 3 serait remplacé dont 2 sur 7 à EGD (Distribution) et 3 sur 8 à la « Production » ? Veut-on prendre des risques avec un tel ratio sur la sûreté nucléaire ? Au point d'ailleurs que l'autorité de sûreté a déjà réagi ! Veut-on se mettre à dos les collectivités locales dans la distribution alors que les concessions doivent être renouvelées ?

Où sont passées les belles paroles du Premier Ministre lors de la signature du contrat de service public ?

Daniel Royer

en France

NON LA SÉCURITÉ SOCIALE N'EST PAS UN CADEAU.

C'est pourquoi il faut rappeler : Que le programme du Conseil National de la Résistance contenait dans sa partie sociale l'idée et les bases de la sécurité sociale. Que la Sécurité Sociale est le résultat d'une lutte permanente dans le cadre d'un rapport favorable aux travailleurs. Que la Sécurité Sociale, dès sa promulgation en 1945, a été constamment attaquée par le CNPF et par l'ensemble des forces de droite. Que les travailleurs ont du maintes fois se mobiliser pour défendre cette conquête sociale.

Tout d'abord, une précision importante. A l'époque, seule la CGT et ses militants ont bâti et mis en place cette institution. Sur le plan national, hommage à A.CROIZAT, secrétaire général de la fédération CGT des métaux, Ministre du travail, qui aidé de G. BUISSON et H.REYNAUD, a mis au point et publié les ordonnances de base de cette institution les 4 et 19 octobre 1945.

Sur le plan départemental, A. DENIS, secrétaire général de l'UD CGT du Rhône, est aidé par H. FOREST, secrétaire de la bourse du travail.

Beaucoup de militants CGT sur le plan national et régional ont passé des centaines d'heures à réfléchir et à exécuter des tâches pratiques pour permettre l'application des ordonnances. Beaucoup sont morts, d'autres continuent la lutte militante. Toutes et tous ont droit au respect et à la reconnaissance des travailleurs de notre pays.

En ce qui concerne notre région, la situation n'était ni pire ni meilleure qu'ailleurs. Il fallait évidemment déjouer les attaques, les pièges politiques du CNPF et de ses alliés, mais il fallait en même temps résoudre un tas de difficultés pratiques. Un exemple : il fallait trouver des locaux. Ce n'était pas chose facile car la France était en partie détruite, ruinée par l'occupant nazi et le moindre petit local était convoité par des centaines de personnes et associations. Je voudrais rendre un hommage particulier au personnel des différentes caisses qui a accepté dans les premières années difficiles, de travailler dans des conditions précaires. Je l'ai vu à l'œuvre, sans

lui rien n'aurait été possible, merci encore à toutes et à tous. Tout en installant les différentes caisses, il fallait aussi préparer les élections démocratiques de leur conseil d'administration.

Rappel de la réalité politique.

La CFTC refusait de participer. Trompés par une campagne perfide, les artisans, les agriculteurs et même certains mutualistes étaient contre la mise en place de ces conseils d'administration, sans oublier le CNPF. Les élections ont eu lieu et elles donnèrent les 3/4 des sièges aux salariés et 1/4 aux patrons. Va suivre une période particulièrement exaltante. Tout en continuant la mise en place de la Sécurité Sociale, les représentants des travailleurs vont faire la preuve de leurs capacités de gestion. Rappelons quelques réalisations dans le cadre de la législation de l'époque et notamment, le retrait de la gestion des accidents du

travail aux compagnies privées d'assurance a permis la mise en place d'un système de prévention. Sur le plan local : La création de l'aérium pour enfants de Saint Fortunat. La création de la maison de repos pour adultes de Morance. Le versement de subventions diverses aux sanatorium du plateau d'Assy. La prise en charge des frais de soins, de voyage et d'hébergement aux USA d'une fillette atteinte d'une grave maladie cardio-vasculaire, accompagnée de subventions importantes au service hospitalier du professeur SANTY.

Ceci pour ne citer que quelques réalisations, avec bien entendu, une opposition constante des administrateurs du CNPF, car le financement remet en cause le "profit".

Au moment où des projets de démantèlement de cette institution sont à l'étude par le pouvoir en place, défendre la Sécurité Sociale, c'est défendre le droit à la santé pour tous.

Michel ODET

Ex président de la caisse régionale Rhône Alpes de la sécurité sociale

PUISSE CE
TÉMOIGNAGE
CONTRIBUER À LA
MOBILISATION DE
TOUS LES SALARIÉS
ET DES
DÉMOCRATES POUR
LA DÉFENSE ET
L'AMÉLIORATION
DE LA SÉCURITÉ
SOCIALE

AGCS: VICTOIRE AU TA DU PUY DE DÔME

Le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand rejette la requête du préfet de l'Allier tendant à l'annulation de la délibération du Conseil municipal du 26 octobre 2005 déclarant le territoire de la Commune de Bellenaves « zone hors AGCS » (Accord Général sur le Commerce des Services) et demandant un moratoire sur les négociations en cours dans le cadre de l'AGCS. Le ministre Nicolas SARKOZY est sommé d'exécuter ce jugement. Le Réseau national des élus et collectivités hors AGCS se réjouit de ce jugement et se félicite du soutien juridique qu'il a apporté au maire, Dominique BIDEF. Tous les espoirs sont placés dans les semaines à venir car il convient maintenant d'obtenir la confirmation définitive de ce jugement qui ferait alors jurisprudence.

A la suite de « l'Appel de Paris » du 03 décembre 2002, plusieurs centaines d'élus et de collectivités se sont opposés aux travaux de l'Organisation Mondiale du Commerce qui ont abouti, entre autres, à la signature par ses quelques 150 adhérents, en 1994, de l'Accord Général sur le Commerce des Services. [...]

Il a fallu toute la ténacité des élus et qu'ils s'entourent des meilleurs experts, via le Réseau national des élus et collectivités hors AGCS, afin de contribuer à lever le voile opaque sur la réalité du contenu de l'AGCS et aboutir au fléchissement juridique auquel nous assistons aujourd'hui. Le Tribunal, qui a suivi les conclusions de son Commissaire du Gouvernement, a estimé, en effet, que le Conseil municipal était parfaitement libre d'adopter une telle délibération. En outre, l'analyse que fait le Tribunal de l'intérêt local conclut à ce que la réglementation susceptible de naître des négociations en cours s'impose aux pouvoirs locaux. Le juge administratif affirmant que « les dispositions issues des négociations en cours dans le cadre de l'AGCS sont de nature à exercer une influence sur les modalités d'organisation de certains services qui relèvent, en application de la loi nationale, de la compétence des communes, et en particulier de limiter les possibilités pour celles-ci d'intervenir dans le financement de ces services ou de les assurer en régie ».

La requête du préfet de l'Allier est rejetée et « la République mande et ordonne au ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire en ce qui le concerne ou à tous les huissiers de justice à ce requis en ce qui concerne les voies de droits commun, contre les parties privées, de pourvoir à l'exécution de la présente décision ».

Grigny, le 20 décembre 2005.

Source www.hors-agcs.org

plus près

LES COMMUNES FINANCERONT LES DÉPENSES DES ECOLES PRIVEES

Une brève parue dans le journal *Les Echos* du 20 décembre 2005 a retenu toute notre attention et l'on s'étonne que les médias n'y aient pas accordé plus d'attention ! Jugez en par vous même :

« La commune de résidence d'un élève scolarisé dans une école privée d'une autre commune devra financer le fonctionnement de cette école privée, selon une circulaire parue au « Bulletin officiel de l'Education nationale ». Cette circulaire, adressée aux préfets, inspecteurs d'académie et directeurs des services départementaux de l'Education nationale, stipule que « la commune de résidence doit participer au financement de l'établissement privé sous contrat dans tous les cas où elle devrait participer au financement d'une école publique qui accueillerait le même élève ». « C'est scandaleux ! Cette circulaire signifie qu'un maire qui a des places dans son école publique peut refuser de financer la scolarisation d'un élève dans le public d'une autre commune, mais par contre il devra payer pour la scolarisation d'un enfant de sa commune dans une école privée d'une autre commune ! », a réagi Jean-Louis Biot, secrétaire national chargé du secteur société et laïcité au SEUnsa. »

La désobéissance des élus s'impose nous semble-t-il !

CRIMINALISATION

Pour protester contre les saisies financières effectuées par Monsanto sur les comptes de la Confédération Paysanne, six rassemblements ont été organisés en France le vendredi 16 décembre 2005. Daniel Royer, René Balme et André Dartois étaient présents devant le siège de cette entreprise à Bron pour soutenir les adhérents de la Conf. Dans sa prise de parole, le maire de Grigny a particulièrement insisté sur la criminalisation des luttes avec la complicité active d'une classe politique qui semble avoir pris le parti définitif du MEDEF et des multinationales. Il a rappelé son soutien à la Confédération Paysanne et au monde paysan en soulignant la détermination des maires qui déclarent leur ville « non OGM », ce qui constitue un premier pas en direction de la désobéissance civile plus que jamais nécessaire.

RADICAUX

Borloo est un ministre qui cherche encore sa voie. Le champion toutes catégories des promesses qui ne voient que rarement le jour vient de rejoindre le parti Radical... de droite. Et il en est devenu vice-Président ! Le PPPF (plus petit parti de France) très proche de l'UMP tout de même, semble vouloir regrouper quelques exclus ou anciens droitistes de renom, au cas ou ! A Grigny, nous dit-on, le Parti Radical – enfin l'autre, celui qui se dit... de gauche ! – serait en train de se « structurer » et pourrait rassembler quelques égaré(e)s prêt(e)s à constituer une liste pour les prochaines municipales... et venir en aide, de ce fait... à l'UMP qui a vraiment du mal à trouver sa place sur l'échiquier politique local. Quelques noms circulent déjà... Mais comme ce qui caractérise le plus les supporters de Tapie et Baylet, au niveau local c'est avant tout l'ambition personnelle et quelques comptes à régler avec la gauche et la municipalité en place. Les observateurs les plus avisés affirment déjà que la tâche s'annonce tout de même difficile pour les radicaux. Et comme il est de notoriété publique que le représentant local du PRG ne doute de rien, il a entrepris de faire le tour des popotes en passant par la section du PS... au cas ou. Mais les radicaux, disait à juste titre mon grand-père, c'est comme les navets : rose à l'extérieur et blanc dedans !

P.P

Adhésion

j'adhère à l'association et je verse 15 euros par an.

Je m'abonne au mensuel **Le CITOYEN** pour un an et je verse 15 euros.

Nom : _____ Prénom : _____ Code postal : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Envoyez ce coupon accompagné de votre règlement à : **Le CITOYEN** BP 40027 69520 Grigny France. Chèque à l'ordre de Association **Le CITOYEN**.

LE CITOYEN

Directeur de la publication :
Association Le Citoyen.
Rédactrice en chef : Béatrice Rollat
Comité de rédaction : le bureau de l'association **Le CITOYEN**
Photographies : Le Citoyen
Dessin : CHIMULUS
www.chimulus.com

Illustrations : radicalgraphics.org
Imprimerie : Savoy Offset
Contact : **Le Citoyen** BP 40027 Grigny 69520. Mél : infos@le-citoyen.org
Prix au N° : 1 euro
N° ISSN en cours.
Dépôt légal à parution.
N° 12 janvier 2006.